

Signature des présentes par procédé électronique et lettre recommandée électronique

1°) Signature par procédé électronique :

- Les signataires aux présentes acceptent de signer par voie électronique le présent contrat
- Les signataires aux présentes n'acceptent pas de signer par voie électronique le présent contrat.

2°) Echange par lettre recommandée électronique :

- Les signataires aux présentes acceptent de recevoir toutes notifications ou informations relatives à la location objet des présentes par voie électronique.
- Les signataires aux présentes n'acceptent pas de recevoir toutes notifications ou informations relatives au présent contrat par voie électronique.

Modalités relative la signature électronique et à la lettre recommandée électronique en cas d'acceptation de ce ou ces procédés :

Conformément à l'article 1366 du Code civil pour la signature électronique et conformément à l'article 1126 du Code civil pour la lettre recommandée électronique :

- Chaque signataire accepte de signer le présent contrat par signature électronique. La solution sécurisée retenue pour signer électroniquement est SELL&SIGN.
- Chaque signataire des présentes autorise l'agent immobilier rédacteur des présentes à lui adresser toutes notifications ou informations pour les besoins de l'exécution du présent contrat par courrier recommandé avec accusé de réception électronique.

Aussi et à ces fins, les signataires aux présentes déclarent vouloir utiliser les coordonnées ci-dessous (attention un seul mail et un seul numéro de téléphone par signataire) :

Les signataires aux présentes déclarent être en possession du matériel nécessaire à la lecture de ce support électronique. Chaque signataire aux présentes reconnaît et garantit qu'il dispose de la maîtrise exclusive du Compte e-mail et du numéro de téléphone qu'il a lui-même indiqué ci-dessus, notamment pour son accès régulier, la confidentialité des identifiants qui lui permettent d'y accéder, et la gestion des paramètres de réception et de filtrage de courriers entrants. Le cas échéant, chaque signataire garantit que tout tiers accédant au Compte e-mail ou au numéro de téléphone sus indiqué est autorisé par lui à le représenter et agir en son nom.

Chaque signataire s'engage à signaler immédiatement toute perte ou usage abusif de son Compte e-mail ou numéro de téléphone sus indiqué. Jusqu'à la réception d'une telle notification, toute action effectuée par un signataire au travers de son Compte e-mail sera réputée effectuée par cette personne et relèvera de la responsabilité exclusive de cette dernière pour tous engagements susmentionnés.